

République Française  
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres 12  
En exercice 12  
Qui ont pris part à la délibération 11

Date de la convocation : 28/08/2024

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX

SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil-vingt-quatre et le quatre septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

**Présidence :** Mme Nadine BARTHE

**Présents :** Mesdames BARTHE Nadine, SAUVÉ Magali, CHOPIN Marjorie, LAVAUZELLE Nadia  
Messieurs CAZALETs Henri, PIERAGNOLO François, GOICOCHEA Loïc,

**Absente :** Madame DODOGARAY Christelle

**Excusés :** Mesdames Tiphaine ROUGIER – Natacha LEMBEYE  
Messieurs Michel PUHARRÉ – Joël BOURROUILH

**Secrétaire :** M. CAZALETs Henri

*Mr Joël BOURROUILH donne pouvoir à Mr François PIERAGNOLO*

*Mme Tiphaine ROUGIER donne pouvoir à Mr Henri CAZALETs*

*Mr Michel PUHARRÉ donne pouvoir à Mr Loïc GOICOCHEA*

*Mme Natacha LEMBEYE donne pouvoir à Mme Nadia LAVAUZELLE*

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ATLANTIQUES (aménagement de la place du Foirail, des rues de l'Abreuvoir et de la Fontaine)**  
**Délibération n° 14-09-2024**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la place du Foirail, des rues de l'Abreuvoir et de la Fontaine. Elle indique qu'il y a lieu de prévoir des travaux de désimperméabilisation des sols et de gestion alternative des eaux pluviales.

Aussi, elle propose de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 30 % du coût total HT du projet de l'aménagement de la place du Foirail, des rues de l'Abreuvoir et de la Fontaine, soit la somme de **132 534 €**, suivant le plan de financement prévisionnel ci-joint.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- AUTORISE Mme le Maire à solliciter auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL la somme de 132 534 € au titre des travaux de désimperméabilisation des sols et de gestion alternative des eaux pluviales.

La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.  
Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Nadine BARTHE



## Plan de financement de l'opération d'aménagement de la place du Foirail

	Enveloppe de travaux/études	DETR (20%)	CD 64 (AAP, 30%)	Agence de l'eau Adour Garonne (30%)	Part communale (autofinancement)
Place du Foirail	281255	56251	84376,5	56251	84376,5
Rue de l'Abreuvoir	74739	14947,8	22421,7	14947,8	22421,7
Rue de la Fontaine (yc fontaine militaire)	27475	5495	8242,5		13737,5
Frais concours	9000	1800	2700		4500
Études APD	7800	1560	2340		3900
Compléments d'études(eaux p	7000	1400	2100		3500
Maîtrise d'œuvre	34512,21	6902,442	10353,663		17256,105
<b>Total</b>	<b>441781,21</b>	<b>88356,242</b>	<b>132534,363</b>	<b>71198,8</b>	<b>149691,805</b>



Envoyé en préfecture le 10/09/2024

Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le



ID : 064-216404160-20240904-14092024-DE

